

Le site de la centrale nucléaire du Blayais, situé au bord de l'estuaire de la Gironde sur la commune de Braud-et-Saint-Louis, fait partie des huit candidats à l'installation de réacteurs EPR2.



EPR2

Le territoire affiche sa mobilisation

BLAYE • Le conseil régional réunissait le 6 septembre l'ensemble des représentants du monde économique, de la formation et des institutions pour afficher la mobilisation du territoire en faveur de l'accueil d'une paire de réacteurs nucléaires EPR2 dans le Blayais. Si le site présente de nombreux atouts, il y a encore des obstacles à lever.

Par Jennifer WUNSCH

« **N**ous avons des avantages compétitifs pour recevoir une paire d'EPR2 sur le site du Blayais », affirmait le 6 septembre Alain Rousset. Le président du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine réunissait à l'Hôtel de Région l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels mobilisés en faveur de l'installation de réacteurs nucléaires de nouvelle génération en Gironde, afin d'alimenter en électricité décarbonée, à un prix maîtrisé, l'ensemble de la région. « Un des critères de sélection sera la mobilisation des territoires, qui démontre leur acceptation », a en effet précisé Lydia Héralut, conseillère régionale, présidente de la Communauté de communes de l'Estuaire, et nouvelle présidente du comité de suivi de l'EPR2 du Blayais, lancé il y a 2 ans à l'initiative d'Alain Desgranges.

« Nous avons travaillé pour que le site soit étudié, en montrant nos atouts : disponibilité du foncier, source de refroidissement, compétences et formation, etc., ainsi que la forte mobilisation des élus », a-t-elle poursuivi. Représentants des organisations consulaires, du

monde économique et de la formation ont ainsi insisté sur « la nécessité de maintenir la souveraineté électrique de la plus grande région de France, qui compte 300 000 entreprises », a souligné Jean-François Clédél, président de la CCI Nouvelle-Aquitaine. Rappelant également « les retombées permanentes potentielles sur l'économie locale ».

« Un des critères de sélection sera la mobilisation des territoires, qui démontre leur acceptation »

CAMPUS DÉDIÉ

Affichant « l'anticipation du territoire pour ce projet qui s'inscrit sur le temps long, à travers la structuration de l'écosystème et les dispositifs de formation, allant de la construction à la déconstruction en passant par la maintenance des centrales », Alain Rousset a mentionné la création du cluster régional des entreprises du nucléaire E-clide et la mise en place du campus Maintenance en environnement sensible.

Son objectif : former l'ensemble des forces qui seront nécessaires « à la sécurisation de ce projet industriel national décliné au cœur des territoires, et qui va nécessiter 10 000 recrutements par an pour la filière nucléaire

», a rappelé Catherine Richet, représentant l'Université des métiers du nucléaire, association à laquelle adhèrent 120 entreprises du Grand Sud-Ouest. Ce campus, « qui fédère les organismes de formation ayant permis de faire face aux besoins du grand carénage, et bientôt de la construction des EPR2 », selon son président Francis Rodrigues, disposera d'ailleurs prochainement d'un bâtiment dédié et œuvre à « encourager à venir travailler dans la filière nucléaire ».

OBSTACLES

S'il reste de nombreux obstacles à lever, notamment en matière d'aménagement du territoire, et que des études sont en cours sur la sécurité, le risque submersion et inondation, les impacts environnementaux ou encore la qualité des sols – « les sols calcaires pouvant constituer un avantage en étant réutilisés pour renforcer le trait de côte », note Patrick Seguin, président de la CCI Bordeaux-Gironde –, l'accueil d'EPR2 en Gironde bénéficie du soutien appuyé des acteurs locaux. Club des ETI, CCI, UIIMM, Medef, CPME, cluster E-clide, ainsi que 1 300 élus ayant signé un manifeste en sa faveur, attendent désormais la décision du gouvernement, sur la proposition d'EDF, qui sélectionnera quatre sites parmi huit candidatures.

Elle devrait être prise en 2026, avec un lancement estimé des travaux entre 2043 et 2050. D'ici là, « le retour d'expérience devrait permettre à la nouvelle génération d'EPR d'être beaucoup moins coûteuse que la première », se rassure Jean-François Clédél. La facture de l'EPR de Flamanville, qui vient d'être mis en service après un chantier de 17 années, s'est élevée à plus de 19 milliards d'euros. ■



Jean-François Clédél, Alain Rousset et Lydia Héralut lors de la conférence de presse qui a suivi le comité de suivi pour l'EPR2 du Blayais, le 6 septembre.